

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Réunion du Lundi 25 Mars 2019 au siège du District de la Gironde à Bruges

Présents : M. Michel GAUDET (Président), MM. José BEYNEY, Michel BIRON, Henri CASSOUCONTE, Michel DESCHAMPS, José DORRONSORO, Jean-Marie FOURTAGE, Vincent GUICHARD, Dorino PELLIZZARI, Jean-Claude POINTET, Claude ROUMAGE.

Absents excusés : Mmes Régine COUTHURES, Andrée DELERON, MM. Jacky COUTHURES, Patrick DARRICARRERE, Jean DUCLAS, Philippe SANCHO.

Administrative : Mme Marie-Christine MEYROU.

1. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON NATUREL

1.1 Classements initiaux

GRADIGNAN – Plaine de Jeux de Mandavit 1 Bis – NNI : 331920308

Cette installation n'était pas classée.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en niveau Foot A8.

Elle propose le classement en niveau Foot A8.

GRADIGNAN – Plaine de Jeux de Mandavit 2 – NNI : 331920303

Cette installation n'était pas classée.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en niveau Foot A8.

Elle propose le classement en niveau Foot A8.

GRADIGNAN – Plaine de Jeux de Mandavit 4 – NNI : 331920304

Cette installation n'était pas classée.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en niveau Foot A11.

Elle propose le classement en niveau Foot A11.

GRADIGNAN – Plaine de Jeux de Mandavit 5 – NNI : 331920305

Cette installation n'était pas classée.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en niveau Foot A11.

Elle propose le classement en niveau Foot A11.

GRADIGNAN – Plaine de Jeux de Mandavit 6 – NNI : 331920306

Cette installation n'était pas classée.

La Commission prend connaissance de la demande de classement.

Aire de jeu 50/41.

La Commission donne un avis défavorable pour un classement (Aire de jeu trop petit).

GRADIGNAN – Plaine de Jeux de Mandavit 7 – NNI : 331920307

Cette installation n'était pas classée.

La Commission prend connaissance de la demande de classement.

Aire de jeu 50/41.

La Commission donne un avis défavorable pour un classement (Aire de jeu trop petit).

1.2 Confirmations de niveau de classement

1.3 Changements de niveau de classement ou reclassement

2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHETIQUE

2.1 Classements provisoires

2.2 Classements niveaux 5sy, 5sye, 6sy, 6sye, foot a11sy, foot a11sye

BORDEAUX – Stade Antennes du Lac n°14 – NNI : 330630714

Cette installation était classé en niveau 6 Sye provisoire jusqu'au 07/03/2011.

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

La Commission prend connaissance de la demande de changement de classement en niveau 6 sy.

Elle propose le classement de cette installation en niveau 6 sy.

BORDEAUX – Stade Antennes du Lac n°24 – NNI : 330630724

Cette installation était classé en niveau 6 Sye provisoire jusqu'au 07/03/2011.

La Commission prend connaissance de la demande de changement de classement en niveau 6 sy.

Elle propose le classement de cette installation en niveau 6 sy.

BORDEAUX – Stade Antennes du Lac n°25 – NNI : 330630725

Cette installation était classé en niveau 6 Sye provisoire jusqu'au 07/03/2011.

La Commission prend connaissance de la demande de changement de classement en niveau 6 sy.

Elle propose le classement de cette installation en niveau 6 sy.

TALENCE – Plaine de Jeux Monadey 1 – NNI : 335220301

Cette installation n'était pas classée.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en niveau 6 SYE.

Elle propose le classement en niveau 6 SYE.

TALENCE – Plaine de Jeux Monadey 2 – NNI : 335220302

Cette installation n'était pas classée.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en niveau 6 SYE.

Elle propose le classement en niveau 6 SYE.

TALENCE – Plaine de Jeux Monadey 3 – NNI : 335220303

Cette installation n'était pas classée.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en niveau 6 SYE.

Elle propose le classement en niveau 6 SYE.

TALENCE – Plaine de Jeux Monadey 4 – NNI : 335220304

Cette installation n'était pas classée.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en niveau 6 SYE.

Elle propose le classement en niveau 6 SYE.

2.3 Classements niveaux foot a8sy, foot a8sye, foot a5sy, foota5sye

2.4 Tests in-situ de maintien de classement

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PRELABLE

4.1 Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique

4.2 Installations équipées d'un arrosage

4.3 Installations équipées d'un terrain en gazon naturel

4.4 Mise aux normes vestiaires pour un niveau 5 ou plus

4.5 Éclairage initial ou changement de niveau

5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS DE FUTSAL



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ - ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC – ATTESTATION DE CAPACITÉ

7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS

8. AFFAIRES DIVERSES

9. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

9.1 Classements initiaux

CUBZAC LES PONTS – stade du Port – NNI : 331430201

Cette installation n'était pas classée.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en E. entraînement.

Elle propose le classement de cette installation en niveau E. entraînement.

9.2 Confirmations de classement

CUBZAC LES PONTS – stade municipal – NNI : 331430101

Cette installation était classée en niveau E. entraînement jusqu'au 12/07/2019.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en E. entraînement.

Elle propose le classement de cette installation en niveau E. entraînement.

9.3 Changements de niveau de classement

ST ANTOINE SUR L'ISLE – stade municipal – NNI : 333730101

Cette installation était classée en niveau E. Foot A11 jusqu'au 20/01/2019.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en E. entraînement.

Eclairage moyen : 86 Lux.

Facteur d'uniformité : 0,54

Rapport Emini/Emaxi : 0,35

Elle propose le classement de cette installation en niveau E. entraînement.

9.4 Avis préalables

10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DÉLÉGUÉ

M. Michel GAUDET

Président de la C.D.T.I.S.